

RÉSERVATION VIDE-GRENIERS

(Emplacements numérotés et attribués par les organisateurs, en essayant de respecter au mieux votre souhait : 5 mètres minimum)

Personne physique et non professionnelle de la vente

Participation au vide-greniers organisé par l'association MRFJ de Brillon en Barrois le dimanche 21 juin 2026 à Brillon en Barrois (55000).

PRIVILEGIER L'INSCRIPTION PAR HELLOASSO



Je soussigné(e),

Nom :

Scannez-moi

Prénom :

Né(e) le à Ville Département

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél :

Mail :@.....

Titulaire de la carte d'identité / passeport N°

Délivré(e) le par

Emplacement réservé (voir plan) :

Je souhaite être placé dans la rangée ou rangée ou rangée..... sur mètres **(5 mètres minimum avec 1 voiture derrière sans remorque – afin que tout le monde puisse stationner facilement).**

Attention : l'emplacement sera effectué en fonction des places disponibles au moment de votre inscription. La demande n'est qu'un souhait et non une obligation.

Une seule voiture sans remorque est autorisée par tranche de 5 mètres pour faciliter l'accès et la mise en place tout le monde (1 remorque = une voiture). Pour toute voiture supplémentaire, il vous sera demandé 20€.

Déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant (e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- n'avoir pas participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)
- Avoir pris connaissance du règlement des organisateurs et que nous vous invitons à conserver.

Pièces à fournir pour valider votre réservation en version papier et HELLOASSO

- Copie recto verso de la carte d'identité
- Le règlement de € pour l'emplacement pour une longueur de mètres **(5 mètres minimum soit 1€ le mètre).**
- Chèque à l'ordre de la « MRFJ Brillon en Barrois » et envoyé à M. FURGAUT Jean Baptiste, 20 rue de Bar le Duc, 55000 Brillon en Barrois.
(06.95.92.73.70, uniquement de 18h à 20h. N'hésitez pas à laisser message ou texto).

Fait à le

Signature

REGLEMENT INTERNE DU VIDE GRENIER

1- Le vide-greniers organisé par la MRFJ de Brillon en Barrois se déroulera sur la place de la République et ses alentours, le dimanche 21 juin 2026.

2- **Le vide-greniers est ouvert aux particuliers uniquement.**

Les participants devront s'inscrire en priorité sur le **site Internet HELLOASSO** (pour faciliter la gestion) ou par voie postale, si impossibilité par Internet, avec les documents suivants :

- Le formulaire d'inscription dûment remplie, daté et signé.
- La photocopie de la carte d'identité (recto-verso)
- Le paiement correspondant à la réservation : paiement en ligne via le site HelloAsso (**ne pas oublier de modifier au moment du paiement l'option « Votre contribution au fonctionnement de HelloAsso » en mettant 0€**) chèque à l'ordre de la « MRFJ Brillon en Barrois » et envoyé à M. FURGAUT Jean Baptiste, 20 rue de Bar le Duc, 55000 Brillon en Barrois. **(06.95.92.73.70, uniquement de 18h à 20h. N'hésitez pas à laisser message ou texto).**

Les originaux des pièces d'identités devront obligatoirement être présentés le jour de la manifestation.

3- Le montant de l'emplacement est de 1€ le mètre, avec 5 mètres minimum (taille de la voiture/ une remorque=une voiture), pour toute réservation.

4- Le règlement de l'emplacement se fera uniquement au moment de la réservation sur le **site Internet HelloAsso** via le paiement en ligne ou lors de l'envoi du bulletin d'inscription. **Pas de paiement sur place.**

5- Les enfants exposants devront en permanence être en présence d'une personne majeure et resteront sous son entière responsabilité.

6- L'absence de l'exposant (pour quelque raison que ce soit) ainsi que les mauvaises conditions météorologiques (vent, pluie, grêle, neige, froid, etc...) ne donneront droit à aucun remboursement du droit de place.

7- Les emplacements seront numérotés et attribués par les organisateurs en fonction des disponibilités. La demande de votre part d'une rangée n'est qu'un souhait et la MRFJ essaiera de la respecter au mieux. Une seule voiture sans remorque est autorisée par tranche de 5 mètres (une remorque = une voiture) (dans la limite de 3 voitures en tout) pour faciliter l'accès et la mise en place tout le monde. Elles seront garées derrière le stand. Pour toute voiture supplémentaire, il vous sera demandé 20€.

8- Les exposants peuvent se présenter à l'accueil à partir de **6h** avec leur carte d'identité jusqu'à **8h**. Un responsable les dirigera à leur emplacement. Entre 8h et 18h, plus aucun véhicule ne sera autorisé à se déplacer dans l'enceinte du vide grenier.

9- **Tous les emplacements devront être tenus dans un parfait état de propreté.** Il est expressément interdit de jeter à même le sol des papiers, cartons ou quelque objet que ce soit. Les objets non vendus devront être récupérés par les exposants.

À la fin de la journée, les emplacements devront être débarrassés de tous déchets.

10- Les chiens doivent être tenus en laisse dans l'enceinte du vide grenier.

11- Les participants seront inscrits sur un registre de police rempli par les organisateurs. Le-dit registre sera transmis à la Préfecture du Meuse dès la fin de la manifestation.

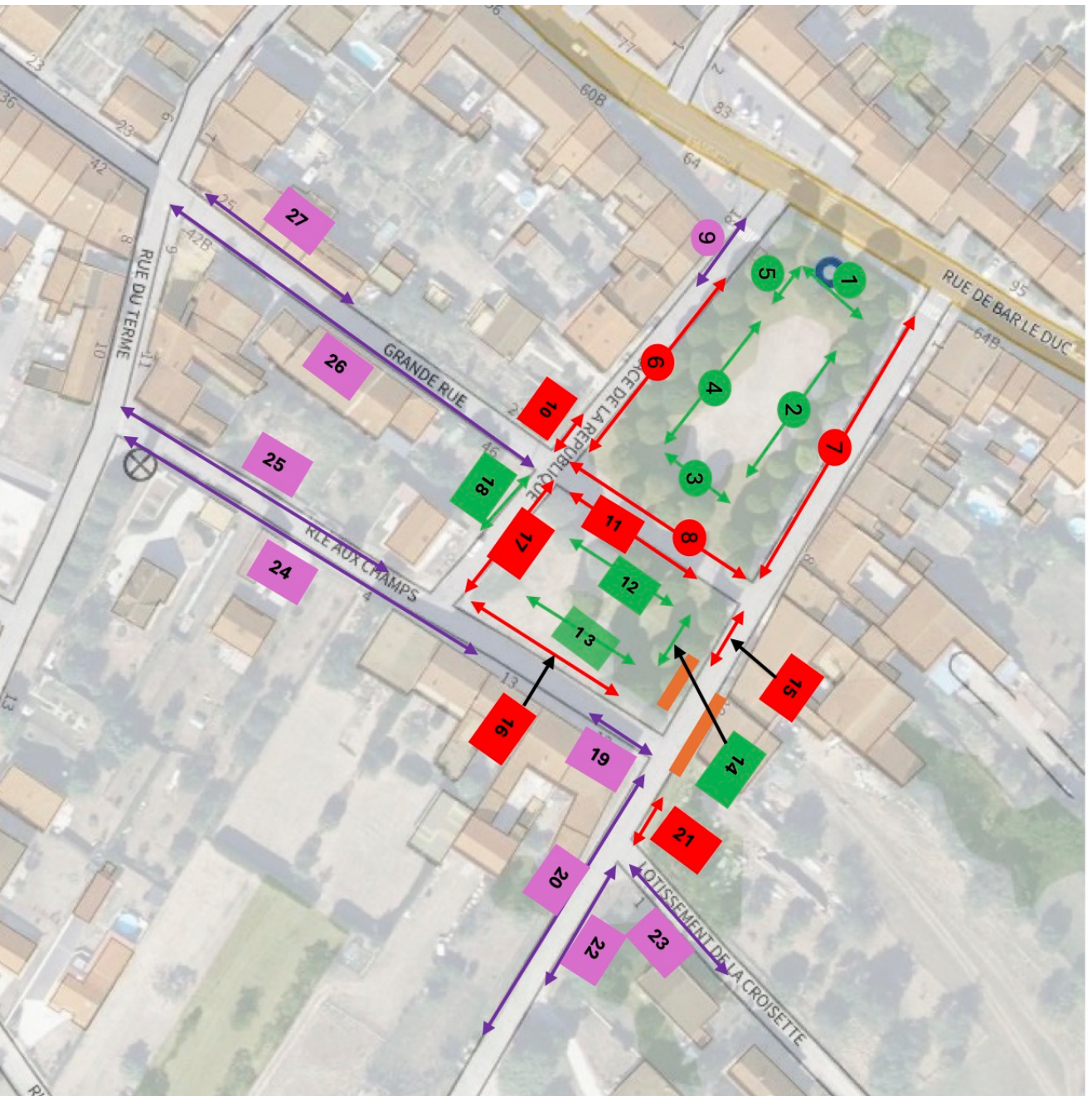
12- La vente d'armes de toutes catégories est interdite. La vente d'animaux est interdite. La vente de produits alimentaires et de boissons est interdite.

La loi contre le racisme, la xénophobie ou antisémitisme, interdit l'exposition d'objets nazis ou à teneur xénophobe.

13- Les organisateurs se réservent le droit d'expulser tout exposant ne respectant pas ce règlement ou gênant le bon déroulement de la manifestation.

14- Les organisateurs se dégagent de toutes responsabilités en cas de vol, perte ou détérioration sur les stands (objets exposés, voitures, structures...). Les participants reconnaissent être à jour de leur assurance responsabilité civile.

15- Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure.



Avant le début des réservations

Rangées sur l'herbe

- 1: 15m
- 2: 45m
- 3: 20m
- 4: 30m
- 5: 10m
- 12: 25m
- 13: 25m
- 14: 10m
- 18: 20m

Acheval/herbe/route avec décalage de niveau

- 6: 50m
- 7: 70m
- 8: 35m
- 10: 10m
- 11: 30m
- 15: 10m
- 16: 35m
- 17: 25m
- 21: 15m

Rangées sur trottoir

- 9: 20m
- 19: 10m
- 20: 65m
- 22: 30m
- 23: 25m
- 24: 85m
- 25: 55m
- 26: 90m
- 27: 40m

LES EXPOSANTS VENANT AVEC UN OU DES BARNUMS, MERCI DE BIEN CHOISIR VOTRE RANGÉE SI VOUS VOLEZ ÊTRE BIEN À PLAT ET SANS VIS-À-VIS POUR LAISSER DE L'ESPACE POUR QUE LES SECOURS PUISSE CIRCULER